

Image not found or type unknown



Locataire : défaut d'entretien

Par **Lierre**, le **18/01/2011 à 15:32**

Bonjour, puis-je donner son congé à un locataire qui n'entretient pas le logement que je lui loue ? Cette personne, dépressive, n'ayant pas aéré le logement pendant plusieurs mois, des moisissures se sont déposées sur les murs et le plafond. Puis-je, sinon, lui intimer de faire les travaux nécessaires ? Merci de vos réponses

Par **mimi493**, le **18/01/2011 à 15:46**

Comment le savez-vous ?

Par **Lierre**, le **18/01/2011 à 17:40**

J'ai été avertie par la gardienne de l'immeuble, suite à des plaintes de voisinage.